

COMMUNE DE MONTAGNIEU
Conseil Municipal du 03 novembre 2020

Nom	Fonction	Etat	Nom	Fonction	Etat
ROSET Jean	Maire	Présent	GRAZIA Christophe	Conseiller	Présent
MORIN Laurence	Adjointe	Présente	GUERRAZZI Guillaume	Conseiller	Excusé
CHAMPIER Yves	Adjoint	Présent	JUPPET René	Conseiller	Présent
ARCHIREL Yves	Adjoint	Présent	MONTESINOS Loïc	Conseiller	Excusé
AROT Annick	Conseillère	Présente	MICOUD Laurence	Conseillère	Absente
BOISSY Marjorie	Conseillère	Présente	POTTIEZ Stéphanie	Conseillère	Présente
FOSSE Ludovic	Conseiller	Présent	SAUVAGE Raymonde	Conseillère	Présente
GALONNIER Anne-Marie	Conseillère	Présente			

Procuration : Guillaume GUERRAZZI à Christophe GRAZIA, Loïc MONTESINOS à Jean ROSET
Secrétaire de séance : Ludovic FOSSE

Monsieur le Maire demande de rajouter et obtient l'accord du Conseil Municipal pour ajouter une délibération :

- Décision Modificative

1. Approbation du Compte Rendu du conseil du 16 septembre 2020.

Le compte rendu de la séance du 16 septembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

2. Convention relative à l'installation d'abri-voyageurs

La convention vise à fixer les conditions d'occupation du domaine public ainsi que les modalités de fourniture, de pose et d'entretien des abri-voyageurs.

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité de valider la convention et autorise le Maire ou l'adjoint délégué à signer ladite convention ainsi que toutes les pièces ou avenant se rapportant à ce dossier.

3. Contrat d'assurance collective des risques statutaires

Notre contrat de couverture du personnel communal arrive à échéance. Ce contrat avait été souscrit par le centre de gestion pour le compte de plusieurs communes de l'Ain, dont celle de Montagnieu.

Une procédure de mise en concurrence a été lancée par le centre de gestion pour le renouvellement de ce contrat. La proposition retenue est celle du Cabinet Gras Savoye Rhône-Alpes Auvergne avec CNP assurances.

Ce contrat prend effet au 1^{er} janvier 2021 pour une durée de 4 ans avec faculté pour les parties de résiliation annuelle, sous respect d'un préavis de 6 mois avant l'échéance du 1^{er} janvier.

Après délibération, le conseil décide à l'unanimité de renouveler son adhésion au contrat collectif conclu par le centre de gestion avec le groupement d'entreprises Gras Savoye et la compagnie d'assurance la CNP.

4. Demande de subventions

Monsieur le Maire informe que la MJC de Montaliou a adressé un courrier concernant une demande de subvention. Monsieur le Maire informe qu'au moment du vote du budget en date du 9 mars 2020, un montant de 200€ a été prévu. A l'unanimité le Conseil Municipal accepte le versement de celle-ci.

5. Décision Modificative

Monsieur le Maire informe qu'il y a lieu d'annuler la délibération 042/2020 en date du 16 septembre dernier et qu'il y a lieu d'apporter des modifications au budget communal et Eau & Assainissement sans toucher à l'équilibre des budgets suivant une deuxième opération de calcul de Mr le Trésorier. Le conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité adopte cette proposition.

6. Questions diverses

- Suppression du jeu de boule situé aux Granges pour transformation en parking.

Monsieur le Maire informe son conseil qu'il sera sûrement nécessaire de proposer des places supplémentaires de parking suite à l'aménagement du carrefour des Granges afin d'augmenter la disponibilité des places proche des commerces durant les travaux. Par la suite ce parking pourra perdurer.

- Déplacement du lavoir et de la croix du rond-point de la traversée des Granges

En ce qu'il concerne l'aménagement du carrefour des Granges, il est également nécessaire de réfléchir au déplacement du lavoir et de la croix situé en ce lieu.

- Devis éclairage de Noël

Monsieur Yves ARCHIREL expose à l'assemblée qui a reçu avec Monsieur le Maire un commercial de la SARL GARCON PEYRONNET qui propose une location de matériel pour l'éclairage de Noël dans la commune de Montagnieu. A ce jour nous sommes toujours dans l'attente de ce devis.

Pour copie conforme,
Le Maire,

Le secrétaire de séance,

